



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, leRéser-
au
Monite
belge***17033791*****16 FEV. 2017**

Le greffier

Greffier

N° d'entreprise : **0460.772.170****Dénomination**

(en entier) : Novastar

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue du Ruisseau Maisoncelles Wm 24 - 5571 Beauraing

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire dd 23/12/2016

L'Assemblée Générale prend acte de la démission des gérants suivants :

- L'ASBL APM, BE0452.931.503, représenté par Bonaert Chantal
- La SPRL EN PLEIN VENTS, BE0541.643.149, représenté par Bonaert Chantal
- La SPRL COGETOUR, BE0448.029.142, représenté par Bonaert Chantal
- La SCRL CITIPAR, BE0819.081.361, Netadvise SE, représenté par De Dorlodot Hubert

L'Assemblée Générale décide de nommer comme gérant unique l'ASBL VENTS D'HOUYET ACADEMIE, BE0533.716.071, Rue Basse Mesnil-Eglise 26 - 5560 Houyet, représentée par Bernard DELVILLE, Rue du Monument 1 - 5560 Houyet.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Hubert de DORLODOT de son poste de représentant permanent dans VENTS D'HOUYET SCAfs.

L'Assemblée Générale décide de nommer Bernard DELVILLE comme représentant permanent de NOVASTAR SPRL dans VENTS D'HOUYET SCAfs, qui accepte.

L'Assemblée Générale décide de démissionner NOVASTAR SPRL de sa qualité de commandité au sein de VENTS D'HOUYET SCAfs en conformité avec les statuts de cette dernière.

L'Assemblée réserve sa décharge aux gérants démissionnaires en attente d'un bilan complet 2015-2016.

ASBL VENTS D'HOUYET ACADEMIE, représentée par Bernard DELVILLE
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).